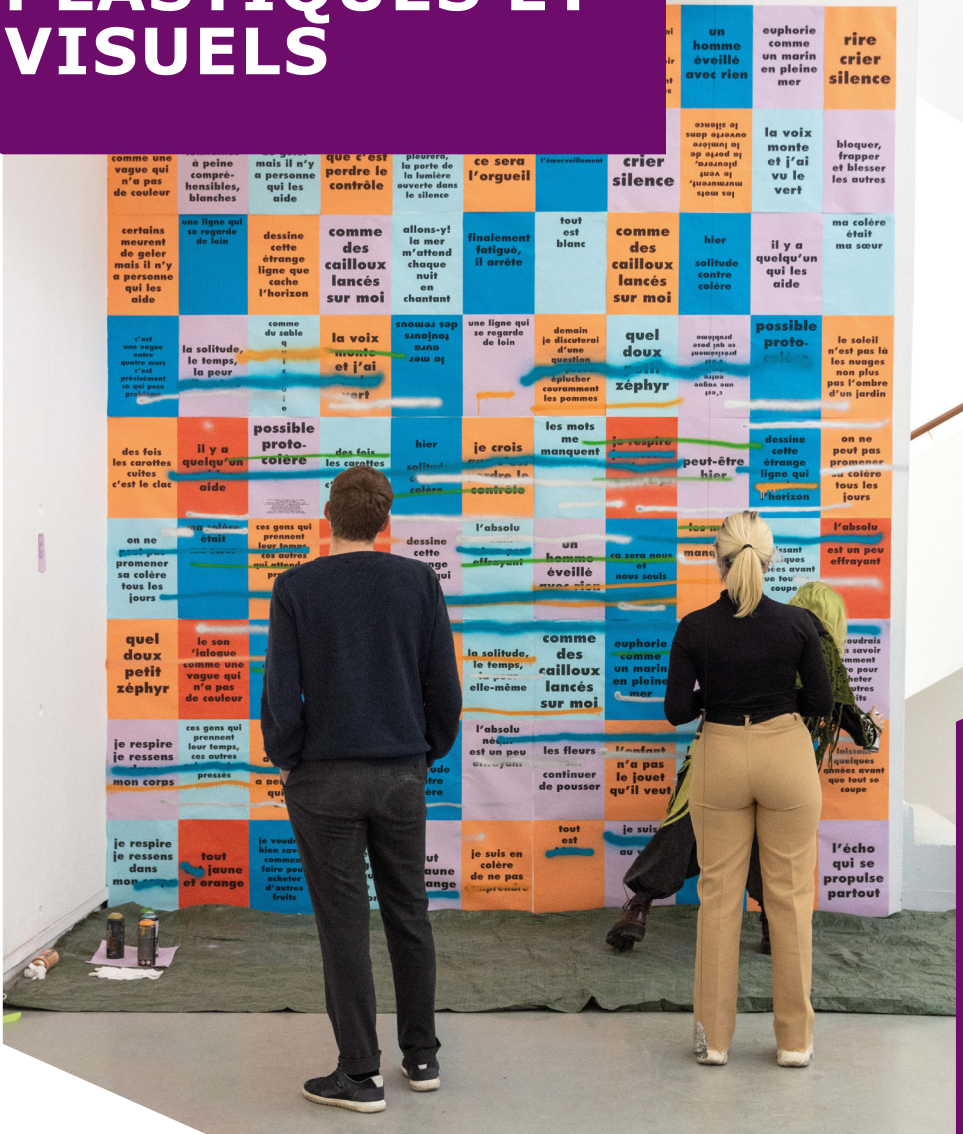


Mention

Arts

# ARTS PLASTIQUES ET VISUELS



# LICENCE ARTS

## PARCOURS ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

- Vous avez une pratique artistique régulière : la peinture, le dessin, la photographie, la vidéo ou l'infographie...
- vous vous intéressez à l'actualité de l'art contemporain, à la vie culturelle régionale et nationale,
- vous êtes convaincu-e que la pratique plastique reste l'activité principale du plasticien et vous êtes donc prêt-e à vous y investir pleinement,
- vous faites preuve d'une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de réflexion critique,
- vous maîtrisez les exercices fondamentaux (dissertation, commentaire de documents),
- vous maîtrisez la langue française : orthographe, grammaire et syntaxe correctes, cohérence dans l'exposé des idées, aisance à l'oral,
- vous êtes de préférence titulaire d'un Bac général ou en reprise d'études.

### La licence Arts, parcours Arts plastiques et visuels est faite pour vous !

La **licence Arts parcours Arts plastiques et visuels** vous propose une solide formation dans le domaine des arts contemporains.

Elle mêle enseignements théoriques et pratiques : ateliers, théorie, histoire de l'art, production plastique, analyse d'œuvres...

L'ensemble des cours de la formation se déroule à Tourcoing.

Au cours de la licence, vous recevrez une première formation aux métiers :

- **De l'enseignement** : le parcours Arts plastiques et visuels met l'accent sur la formation théorique et plastique requise pour la préparation des concours CAPES et Agrégation qui permettent d'enseigner dans les collèges et les lycées. Il propose également un module spécifique aux étudiants qui souhaitent à l'issue de la licence passer le concours de professorat des écoles (enseignement dans les écoles primaires).
- **De l'exposition dans le domaine des arts contemporains** : conception et montage d'expositions, régie, accueil des publics.

### Le + de la formation

Au sein du Pôle Arts plastiques, vous côtoyez les étudiants de l'École Supérieure d'Art (ESA) de Tourcoing avec lesquels vous êtes amené-e à participer à des projets : invitations d'artistes, expositions, conférences, rencontres...

## RÉSULTATS EN LICENCE 1 DES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2020/2021 INSCRITS À L'EXAMEN (PAR SÉRIE DE BACCALAURÉAT)

(source ODIF - <https://odif.univ-lille.fr/>)

### 236 inscrits en L1 dont 114 bacheliers de l'année inscrits aux examens :

Bac général : 53 admis / 85 inscrits aux examens

Bac techno : 4 admis / 13 inscrits aux examens

Bac Pro : 4 admis / 16 inscrits aux examens

**Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permet de réussir à l'Université.**

## CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN LICENCE 1

- Continuez à développer une activité plastique personnelle que ce soit par la tenue d'un carnet de croquis, par la pratique de la peinture, de la photographie, etc.
- Fréquentez régulièrement les musées et les galeries d'art, lisez la presse spécialisée.
- Investissez-vous dans la vie artistique, par exemple dans les ateliers ou les associations culturelles qui peuvent avoir un rôle formateur complémentaire.

# ORGANISATION DE LA FORMATION

- **3 ANS** de formation organisés sur 6 semestres.
- **12 SEMAINES** de cours par semestre.
- Des matières organisées en **10 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)** dont 1 UE Langue vivante et 1 UE Projet de l'étudiant à chaque semestre (du S1 au S6)
- **3 BCC par semestre**
- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.
- Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Possibilité de **STAGE D'ÉTUDES** aux semestres 3, 4, 5, 6 dans le cadre de l'UE Projet de l'étudiant

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Du semestre 1 au semestre 6 - 180 crédits ECTS

### **BCC1 : ACQUÉRIR DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET LES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET TRANSVERSALES**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc de compétences visent à rendre l'étudiant capable de :

- décrire et d'analyser des œuvres d'art,
- construire une argumentation,
- utiliser des ressources documentaires spécialisées.

Outre acquérir une culture artistique générale et des outils méthodologiques, il ou elle maîtrisera le vocabulaire artistique spécialisé et l'emploiera avec aisance à l'oral et à l'écrit.

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc visent à développer l'esprit critique de l'étudiant et à lui permettre d'exprimer une réflexion artistique en langue étrangère.

### **BCC2 : PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES, EN MAÎTRISER L'HISTOIRE ET EN SITUER LES ENJEUX THÉORIQUES**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant d'acquérir les compétences et les méthodes propres aux arts plastiques :

- maîtriser la langue française (orthographe, grammaire et syntaxe correctes, cohérence dans l'exposé des idées, aisance à l'oral),
- avoir un bon niveau dans les disciplines littéraires et posséder une culture générale et artistique spécialisée solide.

Ce bloc rendra l'étudiant capable d'analyses, de synthèses et de réflexions critiques. Il familiarisera l'étudiant avec l'histoire et l'histoire des arts et lui permettra d'être capable de situer les Arts Plastiques par rapport aux autres arts (cinéma, danse, musique, théâtre, architecture, etc.).

Ce bloc est celui permettant à l'étudiant d'acquérir le vocabulaire, les méthodes et les outils conceptuels indispensables à l'analyse théorique et plastique d'une œuvre d'art.

Au sein de ce bloc de compétences, ce dernier ou cette dernière y développera un regard critique et argumenté sur les œuvres traduisant une compréhension fine des enjeux artistiques des périodes de production.

Il ou elle saura se saisir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale d'une langue étrangère (niveau B) dans le domaine spécifique de l'art contemporain. Ce bloc lui permettra de travailler en équipe autant qu'en autonomie.

### **BCC3 : CONSTRUIRE SON PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL EN CONNAISSANT LES MILIEUX ARTISTIQUES**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc de compétences visent à rendre l'étudiant capable de construire son projet personnel et professionnel.

Ce bloc de compétences est celui où l'étudiant acquiert une culture artistique spécialisée, des outils d'analyse et de questionnement de concepts complexes en art contemporain et permet de développer un esprit critique.

Ce bloc vise à permettre à l'étudiant de construire une argumentation et de présenter, à l'oral et à l'écrit, l'analyse plastique et théorique d'une œuvre d'art, le contenu d'une exposition, d'une scénographie ou d'un texte de médiation culturelle.

Ce bloc est celui où l'étudiant mobilisera une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour élaborer une réflexion au croisement des arts.

Il ou elle y découvrira comment être capable d'utiliser les outils numériques de référence. Il ou elle saura se saisir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale d'une langue étrangère (niveau B) dans le domaine spécifique de l'art contemporain.

Ce bloc lui permettra de travailler en équipe autant qu'en autonomie.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : [www.univ-lille.fr/formations.html](http://www.univ-lille.fr/formations.html)

## COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

### SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissance en histoire de l'art et théorie de l'art ancien, moderne et actuel
- Connaissance de l'actualité des expositions et de l'évolution des courants artistiques contemporains (peinture, sculpture, performances, installations, nouveaux médias, etc.)
- Acquisition de compétences pré-professionnelles dans le secteur de l'exposition (musées, centres d'art, galeries), dans celui du numérique (nouvelles technologies de l'information) ou en didactique des Arts Plastiques
- Connaissance du marché de l'art.

### SAVOIR-FAIRE

- Qualifications techniques (arts plastiques, pratiques graphiques, photographie, numérique) permettant la réalisation ou le suivi de projets artistiques
- Maîtrise de la méthode de dissertation et de commentaire d'œuvres artistiques
- Maîtrise de la méthodologie et des outils de la recherche documentaire et bibliographique
- Maîtrise de la prise de parole lors d'interventions orales.

### SAVOIR-ÊTRE

- Imagination, capacité à se renouveler, à s'adapter
- Sens artistique développé
- Capacités d'adaptation
- Capacités d'organisation
- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique.

## COMPÉTENCES ADDITIONNELLES

- Pratique orale et écrite d'une langue vivante
- Utilisation des outils de la bureautique et d'internet.

## FORMATION À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'Université de Lille forme des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire :

- en licence, en mettant en place des options préprofessionnelles spécifiques
- en master, en participant à la formation disciplinaire des masters MEEF – Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation – proposés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE Lille HdF).

Vous pouvez ainsi vous préparer aux métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré :

- Master MEEF Professorat des écoles
- Master MEEF Arts plastiques (pour préparer le CAPES)
- Master MEEF Conseiller Principal d'Éducation.

En ce qui concerne les masters, les cours se déroulent sur les campus Flers Chateau (INSPE) et Pont-de-Bois de l'Université de Lille.

Après un master (MEEF ou recherche) les étudiants peuvent préparer le concours de l'agrégation.

## LES ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES ET VISUELS, POUR QUOI FAIRE ?

### Après une 2<sup>e</sup> année de licence Arts parcours Arts plastiques et visuels, vous pouvez :

- Vous orienter vers une licence professionnelle dans le domaine de la gestion et de l'édition de fonds photographiques et audiovisuels
- Préparer l'un des diplômes délivrés par les écoles d'art et les écoles d'arts appliqués comme le Diplôme National D'Arts Plastiques – DNAP (en 3 ans après le bac) ou le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique – DNSEP (en 2 ans après le DNAP).

### Après la licence Arts parcours Arts plastiques et visuels, vous pouvez :

- Passer un concours de la filière culturelle de la Fonction Publique d'État ou territoriale
- Vous diriger vers un master dans les domaines de la médiation, de la création artistique, de la culture ou de l'enseignement et de la recherche en arts plastiques et visuels

## EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

### ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Enseignant-Chercheur, Enseignante-Chercheuse après un doctorat
- Professeur-e des écoles
- Professeur-e d'arts plastiques en collège-lycée
- Professeur-e en école d'art municipale ou régionale

### PRATIQUE ARTISTIQUE

- Artiste plasticien, artiste plasticienne

### MÉTIERS DE L'EXPOSITION

- Chargé-e d'accueil des publics
- Régisseur, régisseuse d'œuvres d'art
- Coordinateur, coordinatrice de projets artistiques
- Assistant-e d'exposition
- Responsable d'une galerie d'art

**Retrouvez les études et enquêtes de l'Odif  
(Observatoire de la Direction de la Formation)  
sur l'insertion professionnelle des diplômés de  
la licence sur :**  
<https://odif.univ-lille.fr/repertoires-demplois/>



## UNIVERSITÉ DE LILLE 2022

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite. Son offre de formation adossée à une recherche de pointe est en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

Depuis janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent, ensemble, dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachée au modèle universitaire et à notre territoire, cette nouvelle entité conserve le nom d'Université de Lille. Cet ambitieux projet de service public proposera au plus grand nombre d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler dans les meilleures conditions au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement de tous.

## LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille - Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, Elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département histoire, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle.

En licence la mention Arts est organisée en cinq parcours :

- Parcours Arts plastiques et visuels
- Parcours Études cinématographiques
- Parcours Danse
- Parcours Musique et musicologie
- Parcours Études théâtrales



## CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté Humanités,  
Département Arts Pôle arts plastiques  
29-31 rue Leverrier,  
Boîte postale 50171 - 59333 Tourcoing cedex

Secrétariat pédagogique : Coralie MAGNE  
(33) 03 20 41 74 92 - coralie.magne@univ-lille.fr

## MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1

**VOUS ÊTES ÉLÈVE DE TERMINALE OU ÉTUDIANT** désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

**VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE** titulaire de diplôme étranger de fin d'études secondaires **OU RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE ET PAYS ASSIMILÉS :**

**Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale « Parcoursup » du 20/01 au 29/03/22 :**

- <https://www.parcoursup.fr/>

Vous retrouverez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciations des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Capacité d'accueil de cette formation : 250 étudiants..

**VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE (HORS UE ET ASSIMILÉS)** et titulaire de diplômes étrangers. **Vous ne relevez pas du public visé par Parcoursup.**

**Vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) entre le 01/10 et le 15/12/21** RDV sur :

- <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>

## MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

**Vous avez validé une L1 ou L2 Arts, parcours Arts plastiques et visuels à l'Université de Lille :**

- Vous accédez de droit en année supérieure. Procédure de réinscription sur **votre ENT Université de Lille.**

**Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac+1 et/ou Bac + 2.**

- Vous êtes ressortissant-e d'un pays de l'Union Européenne (UE) ou non ressortissant de l'UE résidant à titre habituel en France ou dans un pays qui ne dispose pas de la procédure « Études en France » : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr> (+ ajouter la période 2022)
- Vous êtes ressortissant-e d'un pays situé hors de l'Union Européenne (UE) et vous résidez à l'étranger dans un pays à procédure « Études en France » : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/horsprogramme-dechange/>

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Océane Delleaux, Maître de conférences  
oceane.delleaux@univ-lille.fr

## AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>

## ACCOMPAGNEMENT

**SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation**

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- [www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter](http://www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter)

**BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle**

Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

- [www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle](http://www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle)

**Pépité Lille Hauts-de-France**

Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- <https://pepité-nord.inook.website/fr>

**Formation continue et alternance**

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- [formationcontinue@univ-lille.fr](mailto:formationcontinue@univ-lille.fr)
- [vae@univ-lille.fr](mailto:vae@univ-lille.fr) - [alternance@univ-lille.fr](mailto:alternance@univ-lille.fr)

**Relations internationales**

- <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Pour étudier dans le cadre d'un **programme d'échange :**

- [erasmus-students@univ-lille.fr](mailto:erasmus-students@univ-lille.fr) (mobilité Erasmus)
- [intl-exchange@univ-lille.fr](mailto:intl-exchange@univ-lille.fr) (mobilité Hors Europe)

Pour étudier à **titre individuel** : [maison-internationale@univ-lille.fr](mailto:maison-internationale@univ-lille.fr) (mobilité à titre individuel) ; <https://international.univ-lille.fr/maison-internationale/>

NB : une compétence attestée en français est exigée.

Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 1/10 et le 15/12/21.

Pour toute autre demande :

- [international@univ-lille.fr](mailto:international@univ-lille.fr)